

Le
CHER



HORS SÉRIE

2017.2021

UNE AMBITION

POUR LE CHER

SOMMAIRE

- 02 ■ INTERVIEW : MICHEL AUTISSIER
PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU CHER
- 04 ■ BUDGET PRIMITIF 2017
DU DÉPARTEMENT
- 07 ■ 2017-2021
UNE AMBITION POUR LE CHER
- 08 ■ UN DÉPARTEMENT
ACTEUR D'UNE SOLIDARITÉ PLUS JUSTE
- 09 ■ UN DÉPARTEMENT
ANIMATEUR CULTUREL ET SPORTIF
DES TERRITOIRES, RESPONSABLE
DE SA JEUNESSE, DE SON AVENIR
- 10 ■ UN DÉPARTEMENT
INNOVANT, PORTEUR D'ESPOIR
- 11 ■ UN DÉPARTEMENT
ACTEUR DE PROXIMITÉ
ET ANIMATEUR DES TERRITOIRES
- 12 ■ UN DÉPARTEMENT
RESPONSABLE ET TRANSPARENT
DANS LA GESTION
DE L'ARGENT PUBLIC
- 13 ■ 18 PROJETS POUR
LE DÉPARTEMENT DU CHER
- 14 ■ LE DÉPARTEMENT,
CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS
- 16 ■ VOS ÉLUS

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER ■ 1 place Marcel Plaisant - CS n° 30322,
18023 Bourges Cedex ■ Tél. 0248278173 - courriel : communication@
departement18.fr ■ www.departement18.fr ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Yann Archimbaud ■ RÉDACTEUR EN CHEF : Aurélie Courzadet ■ COORDI-
NATION : Elsa Dhordain-Faure - Direction de la communication ■ © : CD18
■ MISE EN PAGES ET RÉALISATION : xavier-rivain.com ■ IMPRESSION :
Maury Malesherbes ■ ROUTAGE : Atelier du Gedhif (Bourges) ■ DIFFUSION :
Médiapost ■ TIRAGE : 168000 exemplaires ■ NUMÉRO D'ISSN : 1774-6191

INTERVIEW



« Dégager des économies sur le fonctionnement interne de la collectivité tout en poursuivant les efforts d'investissement, telle est la responsabilité des élus. »

■ COMMENT ABORDEZ-VOUS LE BUDGET 2017 ?

Le monde dans lequel nous vivons est en mutation permanente. Les évolutions sont économiques, sociales, sociétales, démographiques, environnementales et territoriales. Forts de ce constat, nous avons une responsabilité et des exigences : celles de relever les défis majeurs qui se dressent devant nous. Répondre aux attentes des habitants du Cher en matière d'emploi, assurer l'adaptation de la société au vieillissement, garantir l'égalité d'accès aux services publics notamment en milieu rural : tels sont nos objectifs en 2017 afin d'offrir aux habitants du Cher la meilleure qualité de vie possible dans notre département.

■ LE DÉPARTEMENT DU CHER

A-T-IL ENCORE LES MOYENS DE SES AMBITIONS ?

Ces défis sont d'autant plus difficiles que les Départements sont confrontés aujourd'hui à des contraintes budgétaires sévères. La montée en charge des dispositifs sociaux non compensée, la baisse des dotations de l'État aux collectivités, les transferts d'une partie de nos recettes départementales à la Région réduisent drastiquement, en effet, nos marges de manœuvre. Cette année, le Département du Cher perd encore plus de 6 millions d'euros sur les recettes de la Dotation Globale de Fonctionnement et 6 millions d'euros, c'est le budget annuel que la collectivité consacre à la culture, aux sports et à la jeunesse.

■ QUE FAIRE ALORS ?

Face à ce contexte difficile, nous aurions pu adopter une attitude résignée ou de déni; nous avons préféré regarder les choses en face considérant ce changement comme une opportunité pour repenser la place, le rôle et l'application des politiques départementales au regard des compétences qui sont les nôtres, permettant ainsi un meilleur usage des deniers publics et des besoins des habitants du Cher.

■ MAIS CONCRÈTEMENT

COMMENT CELA VA-T-IL SE TRADUIRE ?

Devant l'ampleur de ces contraintes et de ces nouvelles baisses de subventions de l'État et comme nous ne voulions pas céder à cet étranglement financier, il nous fallait être simultanément inventifs et déterminés. Inventifs, pour innover, pour dégager de nouvelles perspectives dans un contexte contraint et déterminés pour engager dès le début de notre mandature, une modernisation de l'administration départementale et de nos politiques publiques en rapport avec nos nouvelles compétences imposées par la Loi NOTRe.

Depuis 18 mois, nous avons travaillé à moderniser les services administratifs en réduisant, autant que possible, les effectifs. L'objectif de moins 10 % de masse salariale d'ici 2020 est un objectif ambitieux et indispensable au vu de la rigueur budgétaire qui nous est imposée. Nous n'avions pas le choix.

■ POURQUOI CE PLAN D'OPTIMISATION ?

Pour pouvoir maintenir nos investissements publics, nos efforts de gestion interne sont les premières mesures que nous avons menées et que nous nous devons de poursuivre. Bien sûr, cette diminution de la courbe des effectifs bouscule l'ordre établi, perturbe certaines habitudes, malmène quelques schémas idéologiques mais il faut s'habituer au changement. Précisons que réduire la masse salariale, ajuster au mieux les compétences des uns et des autres, rationaliser les postes de travail, rassembler les services en un seul lieu, ne se fait pas au détriment du service public. Nous sommes tous des élus départementalistes convaincus, nous sommes tous défenseurs d'un service au public de qualité, nous sommes tous les promoteurs d'une ruralité modernisée, réenchantede, mais nous sommes aussi tous conscients des limites de nos capacités financières qui imposent des efforts de gestion.

■ CES ÉCONOMIES INTERNES ET CE PLAN D'OPTIMISATION SUFFISENT-ILS À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE 2017 ?

Hélas les habitants du Cher, assujettis à la taxe foncière, vont constater une hausse du taux départemental. Cette augmentation a eu lieu dans la plupart des départements de France. En cause, dans le Cher la ponction en 2017 par l'État de 6,4 millions d'euros sur les recettes du Département : entre 2014 et 2019, ce seront 69 millions d'euros de recettes (en cumulé) que l'État n'aura pas versé à notre département. Malgré les économies sur le fonctionnement interne de la collectivité et pour poursuivre nos efforts d'investissements, il nous est donc indispensable de demander un effort à tout un chacun.



Répondre aux défis de notre temps suppose une vision stratégique pour notre territoire.

■ À COMBIEN S'ÉLÈVERA LA TAXE FONCIÈRE DANS LE CHER EN 2017 ?

Elle sera en hausse de 1,5 point. L'augmentation de 18,22 à 19,72 générera 5 M€ d'euros en plus pour le Département qui ne compenseront pas les 6,4 millions prélevés par l'État. L'impact par foyer propriétaire dans le Cher sera de 15 € par an.

■ POURQUOI UNE TELLE HAUSSE ?

Augmenter cette taxe est une nécessité pour assurer la continuité du service public tout en poursuivant une politique d'investissement audacieuse pour assurer à tous les habitants du Cher une qualité de vie optimale. Cet effort financier participera aussi au redressement des comptes du Département.

■ QUELLES SONT VOS PRIORITÉS POUR LES HABITANTS DU CHER ET QUELLES SONT VOS NOUVELLES POLITIQUES PUBLIQUES ?

La première de ces priorités concerne notre politique d'aménagement du territoire, cette solidarité territoriale par laquelle le Département doit affirmer son ouverture, sa modernité et son dynamisme. Le Département doit être l'acteur essentiel de la proximité et l'animateur des territoires. Répondre aux défis de notre temps suppose une vision stratégique pour nos territoires, une politique dynamique qui a un coût.

■ JUSTEMENT, COMMENT SE DÉCLINENT VOS ENGAGEMENTS ?

La majorité départementale poursuit trois objectifs :

- moderniser notre ruralité par un aménagement du territoire équitable et équilibré, une politique touristique forte;
- Innover pour des politiques sociales plus justes et plus efficaces;
- Investir pour l'avenir du Cher et de ses habitants, en multipliant les infrastructures de service public.

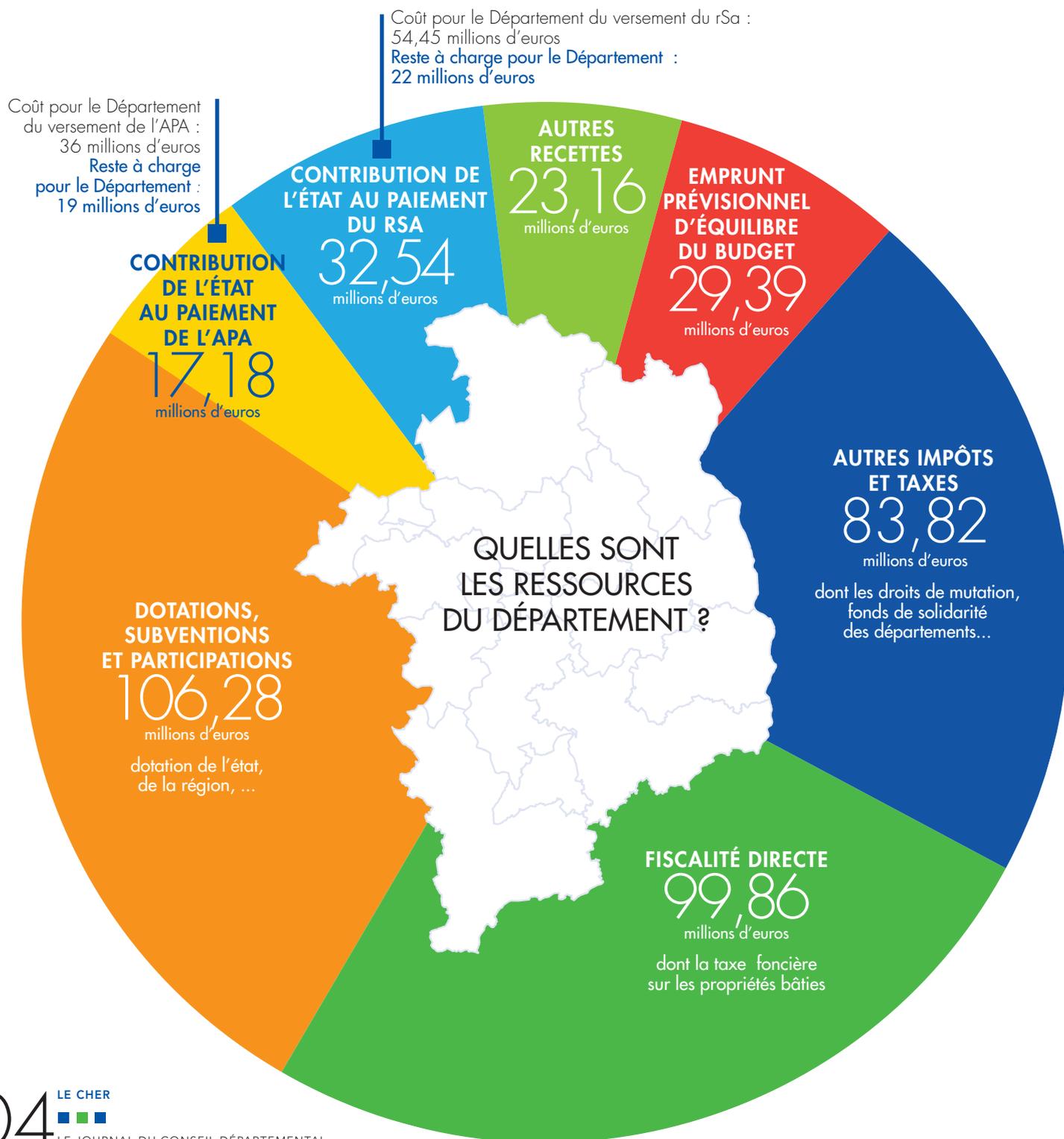
Ces objectifs se déploieront en un certain nombre de chantiers qui contribueront à faire du Cher un Département équilibré, solidaire et innovant. Ce projet de mandat que nous vous proposons fixe un cap, une nouvelle stratégie de notre action publique marquée par un esprit d'innovation. Loin de nous enfermer, ce projet ouvre la voie pour l'avenir du Cher.

Notre Assemblée départementale est forte de la confiance que vous lui avez réservée. Vous pouvez compter sur notre détermination, nos convictions et notre implication dans la mise en œuvre de ces chantiers stratégiques au service de la vie quotidienne de tous.

BUDGET PRIMITIF 2017 DU DÉPARTEMENT

C'est dans un contexte financier particulièrement contraignant que l'Assemblée départementale a voté son budget 2017. Deux objectifs ont guidé les choix des élus :

- adopter une gestion budgétaire rigoureuse et exemplaire;
- Poursuivre les efforts d'investissements pour faire du Cher un département attractif et compétitif.



LES RESSOURCES INSTITUTIONNELLES DUREMENT IMPACTÉES EN 2017

Parmi ces recettes, les dotations de l'État sont en constante baisse depuis plusieurs années. L'impact sur le budget est conséquent puisque cette baisse réduit les marges de manœuvre de la Collectivité. Cette année encore, le Département perdra plus de 6 millions de recettes.

Recettes d'État	2016	2017	Évolution	Évolution (%)
Dotation globale de fonctionnement	65,6 M€	60,8 M€	-4,8 M€	-7,3 %
Allocations compensatrices	3,3 M€	2,56 M€	-0,74 M€	-22,4 %
Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	7 M€	6,2 M€	-0,8 M€	-11,5 %
TOTAL Ressources institutionnelles	75,9 M€	69,56 M€	-6,34 M€	-8,35 %

VERS UNE HAUSSE LIMITÉE MAIS NÉCESSAIRE DES IMPÔTS

Face à ce constat, les élus départementaux ont fait le choix de ne pas baisser les bras et de poursuivre un plan d'actions audacieux.

UNE PREMIÈRE MESURE D'ÉCONOMIE EST LANCÉE EN INTERNE AVEC L'OPTIMISATION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX ET LA RÉDUCTION DE 10% DES EFFECTIFS. Les économies dégagées ne suffiront cependant pas. Le Département doit donc actionner d'autres leviers et augmenter les impôts.

CETTE AUGMENTATION GÉNÈRERA 5 MILLIONS D'EUROS DE RECETTES QUI NE COMBLERONT PAS LES 6,4 MILLIONS D'EUROS PRÉLEVÉS PAR L'ÉTAT.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2017

417 millions d'euros
Budget du Conseil départemental

184 millions d'euros :
budget consacré aux politiques sociales
(soit 58 % du budget de fonctionnement)

53,9 millions d'euros :
budget d'investissement du département
(+12 % par rapport à 2016)

321 millions d'euros de dépenses
de fonctionnement
(-1,7 % par rapport à 2016)

6,34 millions d'euros
prélevés par l'État

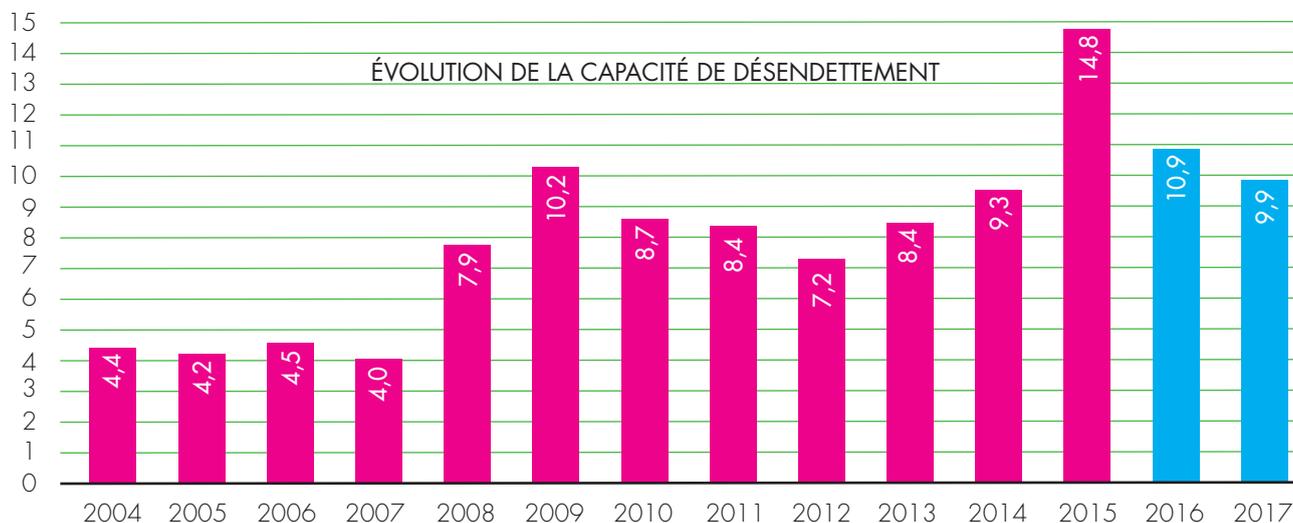
69 millions d'euros (en cumulé)
ponctionnés par l'État sur les recettes
du Département entre 2014/2019

73,4 millions d'euros
de dépenses de personnel
(-4,5 % par rapport à 2016)



VERS UNE AMÉLIORATION DE LA CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

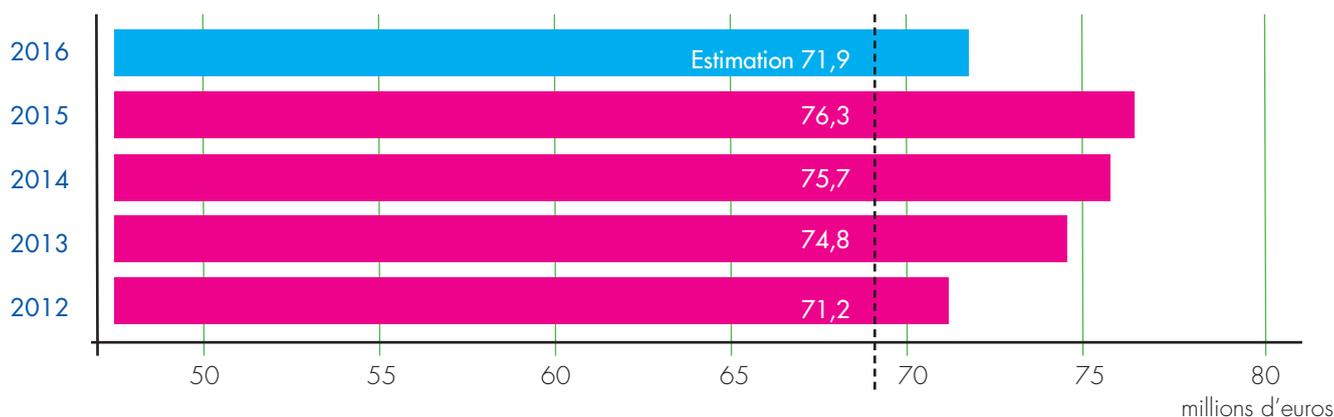
La capacité de désendettement, au budget 2017, se situera à un peu moins de 10 années soit 9,9 années (en baisse de 0,8 année par rapport au BP 2016). L'encours de la dette est de 256 millions d'euros soit 813 euros/habitant.



LES PRINCIPAUX RATIOS BUDGÉTAIRES (EURO/HABITANT)

	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 035,67	1 038,85	1 020,84
Encours de dette / population	783,02	801,55	813,78
DGF / population	224,85	224,33	193,50
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	23,90%	22,82%	22,63%

UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE PERSONNEL (CHIFFRES COMPTE ADMINISTRATIF)



OBJECTIF **69** MILLIONS D'EUROS

2017-2021

UNE AMBITION POUR LE CHER

*Parce qu'il est aujourd'hui, plus que jamais nécessaire,
de nous fédérer sur des valeurs et des engagements partagés,
l'action du Département pour la période 2017-2021 s'organisera autour de 5 priorités...*

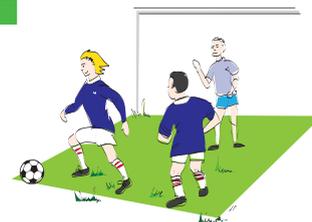
1



UN DÉPARTEMENT ACTEUR
D'UNE SOLIDARITÉ PLUS JUSTE...

2

UN DÉPARTEMENT
ANIMATEUR
CULTUREL ET SPORTIF
DES TERRITOIRES,
RESPONSABLE DE SA
JEUNESSE, DE SON AVENIR...



3



UN DÉPARTEMENT INNOVANT,
PORTEUR D'ESPOIR...

4



UN DÉPARTEMENT
ACTEUR DE PROXIMITÉ
ET ANIMATEUR
DES TERRITOIRES...



5

UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE
ET TRANSPARENT DANS LA GESTION
DE L'ARGENT PUBLIC...

UN DÉPARTEMENT, ACTEUR D'UNE SOLIDARITÉ PLUS JUSTE

Le Département joue un rôle essentiel dans le soutien aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap, les difficultés familiales ou le contexte économique. Chef de file de l'action sociale, il accompagne les habitants du Cher tout au long de leur vie.

Donner aux enfants la chance de bien grandir pour bien entrer dans la vie d'adulte, veiller à ce que chaque personne handicapée puisse vivre dignement, mieux répondre aux besoins des personnes âgées et leur famille.

Les actions du Conseil départemental sont réalistes et concrètes pour mettre en place des solutions proches de chez vous. Parmi les chantiers prioritaires, l'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées et la création de résidences seniors du XXI^{ème} siècle.

Accompagner les plus fragiles

INAUGURER EN 2018, LA NOUVELLE MAISON DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)

- Dès 2018, la nouvelle MDPH intégrera la seconde Pyramide du Conseil départemental, plus accessible, plus fonctionnelle, plus moderne, plus ouverte sur la société et plus transversale avec les autres services du Conseil départemental.

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR EXERCER PLEINEMENT LEUR VIE CITOYENNE

- Rendre accessible l'ensemble des bâtiments départementaux;
- Maintenir le niveau de prestation versée en recherchant une meilleure compensation financière de l'État pour la Prestation de compensation du handicap;
- Intensifier la communication institutionnelle au service d'un meilleur accueil physique du public.



Le Département à vos côtés à chaque âge

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

- Moderniser nos structures d'accueil pour l'enfance en danger et inaugurer des Centres départementaux de l'enfance et de la famille du XXI^{ème} siècle;
- Améliorer la prévention médico-sociale pour le bien-être des enfants;
- Développer le soutien à la parentalité pour limiter les placements hors de la famille;
- Privilégier l'accueil des enfants confiés chez les assistants familiaux.

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

- Proposer aux familles des services de proximité adaptés à leurs besoins;
- Apporter un soutien aux familles à chaque étape de leur vie.

PRÉPARER L'OFFRE D'HÉBERGEMENT DE DEMAIN

- Initier un Plan départemental;
- Favoriser l'accès et le maintien dans le logement des publics défavorisés;
- Résorber les situations d'habitat indigne, de précarité énergétique, d'inadaptation du logement.

Maintien à domicile ou nouvelles résidences seniors : le Département, laboratoire de nouvelles solutions

RÉPONDRE AVEC LES PROFESSIONNELS ASSOCIÉS AUX BESOINS DE L'AIDE À DOMICILE

- Devenir le leader du maintien à domicile et permettre aux personnes qui s'éloignent de l'autonomie de profiter de leur voisinage, de leur univers familial;
- Accompagner la nécessaire évolution des services à domicile;
- Le Conseil départemental sera le promoteur de nouvelles résidences seniors réparties dans le département. Ces résidences seniors ont vocation à constituer une étape complémentaire entre le domicile et l'entrée en EHPAD. Dans ce cadre, le Département veillera à un équilibre territorial en déployant ces structures aux quatre coins du territoire.

UN DÉPARTEMENT ANIMATEUR CULTUREL ET SPORTIF DES TERRITOIRES, RESPONSABLE DE SA JEUNESSE, DE SON AVENIR

Le Département du Cher maintient son engagement en faveur de la jeunesse qu'il considère comme une priorité. Le Département du Cher consolide ainsi son rôle : celui d'un maillon incontournable pour promouvoir la réussite éducative et l'éducation à la citoyenneté avec l'ensemble de ses partenaires. Les objectifs pour la mandature visent à améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens et à soutenir la construction personnelle des adolescents au travers d'actions éducatives, citoyennes ou sportives.

Un investissement pour la réussite éducative

POUR SUIVRE LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DES COLLÈGES

- Poursuivre une politique d'entretien et de rénovation des collèges en matière de gros entretien, de renouvellement, de mise aux normes et de performance énergétique afin d'optimiser les dépenses de fonctionnement et la qualité d'accueil des collégiens.

INNOVER POUR CONSTRUIRE LE COLLÈGE DE DEMAIN

- Offrir à l'ensemble des membres de la communauté scolaire des services innovants dédiés aux apprentissages, à l'accompagnement de la scolarité et à la communication entre tous ses membres.

GÉNÉRALISER L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES DANS LES COLLÈGES

- Raccorder tous les collèges au Très Haut Débit et assurer une maintenance informatique raisonnée dans les collèges.

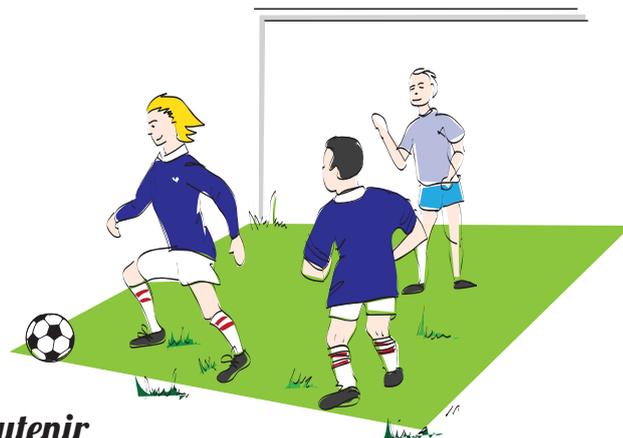
ÉTUDIER LES OPPORTUNITÉS DE NOUVELLES SECTORISATIONS

- Adapter la cartographie des collèges sur le territoire.

Créer les conditions pour un enseignement supérieur attractif

ACCOMPAGNER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

- Lancer le projet d'une École d'architecture du numérique à Bourges en partenariat avec l'INSA;
- Pérenniser le soutien de la collectivité départementale pour le développement de l'INSA et de l'IUT;
- Favoriser la création d'un campus universitaire pour accueillir les 5000 étudiants attendus;
- Initier le premier Forum de l'orientation aéronautique pour permettre aux entreprises de pointe de recruter et d'assurer leurs contrats et aux étudiants, apprentis, de trouver un emploi de qualité sur le territoire du Cher.



Soutenir la construction personnelle et citoyenne

SENSIBILISER LES COLLÉGIENS À LA QUALITÉ NUTRITIONNELLE

- Veiller à la qualité des repas et sensibiliser les collégiens à l'éducation au goût et au gaspillage;
- Développer les circuits de proximité grâce à la plateforme Agrilocal.

Définir une nouvelle politique sportive

UN DÉPARTEMENT, PROMOTEUR D'UNE NOUVELLE POLITIQUE SPORTIVE ET CULTURELLE

- Construire un maillage territorial performant de l'offre sportive;
- Soutenir financièrement les manifestations sportives qui contribuent au rayonnement du département;
- Renforcer l'équité des subventions attribuées;
- Améliorer la visibilité de l'aide à la licence auprès des habitants du Cher, bénéficiaires indirectes de cette aide.

INVENTER UNE NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE DES TERRITOIRES

- Généraliser la signature des contrats culturels des territoires;
- Faire du Département, l'animateur culturel des territoires pour offrir un égal accès à tous les habitants du Cher à toutes les expressions artistiques et culturelles;
- Soutenir les initiatives locales qui contribuent à l'attractivité du territoire départemental.

3 UN DÉPARTEMENT INNOVANT, PORTEUR D'ESPOIR



Impliqué de longue date dans le développement de son territoire, le Département entend, dans le nouveau cadre législatif, continuer de soutenir l'activité économique, favoriser la création d'emplois et renforcer l'attractivité du Cher.

L'emploi est une priorité du Département qui se veut le garant d'une solidarité responsable et équitable envers les publics concernés qui relèvent de ses compétences.

L'ambition du Département du Cher est marquée par la volonté de renforcer l'efficacité des politiques d'insertion par l'emploi.

Le Département du Cher, acteur du développement économique

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Rassembler les forces et compétences des acteurs clés du territoire autour d'actions fédératrices;

DÉFINIR LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE L'ÉCONOMIE DÉPARTEMENTALE

- Installer et pérenniser les entreprises du Cher;
- Participer activement à l'élaboration du Schéma régional de développement économique.

SOUTENIR LES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LE CADRE D'UN PARTENARIAT RENFORCÉ AVEC LES EPCI (ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE)

- Accompagner les EPCI dans la mise en œuvre de leur compétence économique en leur apportant des expertises techniques;
- Participer au développement des zones d'activités intercommunales minimales de 10 000 m², et desservies par une route départementale;
- Poursuivre dans le cadre des aides aux communes rurales (<2500 habitants), le projet de création ou de maintien en dernier ressort de commerces alimentaires et de première nécessité en centre-bourg.

PROMOUVOIR L'AGRICULTURE

- Valoriser les savoir-faire et la richesse des filières agricoles et forestières.

Le tourisme, moteur de l'attractivité départementale et du développement économique

DÉVELOPPER ET VALORISER L'OFFRE TOURISTIQUE : CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « LES 1 000 LIEUX DU CHER »

- Renforcer, dans un objectif d'aménagement équilibré, l'attractivité touristique de l'ensemble des territoires;
- Poursuivre l'amélioration quantitative et qualitative des hébergements touristiques pour répondre aux attentes des touristes;
- Financer en partie la création de gîtes ruraux communaux ou intercommunaux;
- Participer aux investissements immobiliers communaux pour la création et/ou l'ouverture, la modernisation, l'extension d'un établissement d'hôtellerie, restauration;
- Développer une politique touristique offensive avec l'agglomération de Bourges, les offices de tourisme départementaux et notre voisin, le département de l'Indre.

Faire du retour à l'emploi une priorité de la politique d'insertion

PROMOUVOIR LE RETOUR À L'EMPLOI : RESPONSABILISER, FAVORISER L'AUTONOMIE ET PERMETTRE À CHACUN DE TROUVER SA PLACE

- Créer une dynamique d'insertion par l'emploi pour sortir d'une logique d'assistantat;
- Mettre au cœur du dispositif les nouvelles Maisons des solidarités, véritables interlocuteurs de proximité;
- Mobiliser les acteurs professionnels afin de constituer un réseau pour faciliter l'accès des publics vulnérables aux dispositifs d'insertion;
- Maintenir une insertion professionnelle par les offres d'entreprises et de chantiers d'insertion.

LUTTER CONTRE LA FRAUDE

- Renforcer les contrôles et le cas échéant engager des procédures administratives.

UN DÉPARTEMENT, ACTEUR DE PROXIMITÉ ET ANIMATEUR DES TERRITOIRES

Le Département, acteur essentiel de l'aménagement du territoire, continuera d'accompagner les communes et les EPCI dans leur développement, en veillant à inscrire son action dans une démarche de solidarité territoriale et d'un maillage équitable du territoire par des infrastructures intelligentes.



Un maillage territorial équitable et porteur d'avenir

CONCEVOIR DES PARTENARIATS AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES ET SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS LOCAUX

- Financer des équipements structurants dans le cadre d'une nouvelle politique de contrats de développement territorial en concertation étroite avec les EPCI;
- Garantir sur la période 2017-2020 plus de 30 millions d'euros pour la politique de développement des territoires;
- Susciter et soutenir financièrement les projets d'aménagement des communes et des EPCI.

UNE NOUVELLE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Mettre fin à une politique de « guichet » et donner plus de cohérence aux interventions de la collectivité départementale en privilégiant le soutien aux investissements structurants;
- Engager un dialogue avec les EPCI pour mettre en oeuvre des projets de territoire prenant en compte les spécificités locales et les priorités de développement retenues par les élus;
- Favoriser, grâce à la mise en place d'enveloppes budgétaires pluriannuelles, une programmation financière des subventions d'investissement, permettant une gestion maîtrisée de la dépense publique;
- Maintenir une ruralité dynamique dans laquelle les communes continuent d'être des échelons essentiels de proximité au service des habitants. Dans cet esprit, le Département maintient ses dispositifs d'aides dédiés aux communes rurales.

DIVERSIFIER L'OFFRE D'INGÉNIERIE ET D'EXPERTISE UTILES À L'EXPRESSION D'UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE ACCRUE

Moderniser notre ruralité

PARTICIPER, AUX CÔTÉS DE L'ÉTAT, À L'ÉLABORATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES PUBLICS

- Formaliser une stratégie de maintien de services publics de proximité permettant de répondre aux besoins essentiels de la population.

RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

- Engager un combat pour résorber les zones blanches en téléphonie mobile;
- Généraliser progressivement l'accès au Très haut débit (THD) pour couvrir 70 % du territoire départemental d'ici 2021;
- Assurer partout où cela est possible la montée en débit;
- Renforcer, par ce biais l'attractivité du territoire et la création de nouveaux emplois.

LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

- Poursuivre une politique volontariste visant à améliorer la démographie médicale dans les zones urbaines et rurales les plus carencées;
- Créer un schéma définissant un plan d'actions pour les six ans à venir dont :
 - le soutien aux projets territoriaux de santé : Maisons de santé pluridisciplinaires et autres Cabinets médicaux.
 - des mesures d'incitation pour renforcer l'attractivité du territoire et sa promotion auprès des internes en médecine
- Pérenniser les Bourses pour les étudiants en médecine d'un montant annuel de 7 200 €, soit 600 € par mois. En retour, le bénéficiaire s'engage à s'installer pendant au minimum 5 ans dans le Cher;
- Mettre à disposition des logements gratuits aux internes en médecine sur la durée de leur stage obligatoire. Le Conseil départemental s'engage à trouver une solution à chaque demande en mobilisant parcs locatifs privés et publics.

Innover et entretenir le réseau routier

POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE MODERNISATION ET D'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER

- Investir 50 millions d'euros pour l'entretien des routes départementales sur la période 2017-2021.

INAUGURER LE DERNIER TRONÇON DE LA ROCADE DE BOURGES

LANCER LES PREMIÈRES ÉTUDES DE FAISABILITÉ DU SECOND ÉCHANGEUR POUR UNE DEUXIÈME SORTIE D'AUTOROUTE AU NORD DE BOURGES

5

UN DÉPARTEMENT RESPONSABLE ET TRANSPARENT DANS LA GESTION DE L'ARGENT PUBLIC

Le Département se doit d'être exemplaire dans le déploiement des moyens de l'institution et des services publics qu'il anime, avec des objectifs de nécessaires économies de gestion. Chef de file des solidarités humaines et territoriales, le Département joue un rôle essentiel dans la construction quotidienne de notre société.

Dans un contexte de plus en plus exigeant et complexe, il se donne des moyens pour continuer à agir, dans un esprit d'exemplarité, de transparence et d'innovation. L'occasion nous est donnée de rationaliser les politiques du Département, d'optimiser nos modes de gestion, de mutualiser nos moyens, tout en valorisant les compétences de nos agents.

Une gestion optimisée, responsable et transparente dans la gestion de l'argent public par une stratégie budgétaire rigoureuse

METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION COHÉRENTE POUR UNE GESTION OPTIMISÉE de deniers publics avec 4 objectifs :

- assurer l'équilibre budgétaire sur le mandat malgré la diminution des dotations de l'État et la hausse des charges obligatoires;
- Préserver un niveau d'épargne brute suffisant afin de financer les investissements;
- Engager un désendettement progressif mais efficace;
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement, dont les dépenses de personnel.

Une gestion optimisée dans le respect des agents et sans porter atteinte au service public

INVENTER DE NOUVEAUX MODES DE FONCTIONNEMENT POUR UNE ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE ENCORE PLUS EFFICACE

AMÉLIORER LES PROCESSUS DES RESSOURCES HUMAINES

- Maîtriser la masse salariale;
- Tenir l'engagement de -10% de la masse salariale pour 2020;
- Favoriser les mobilités internes;
- Inciter le personnel à la formation aux métiers de demain;
- Analyser la pyramide des âges du Département afin d'envisager des mutualisations sur certains emplois;
- Adapter les compétences des agents aux évolutions du service public;
- Accompagner la transformation numérique du Département.

RESPECTER L'AGENDA SOCIAL DÉPARTEMENTAL

- Faciliter l'exercice du dialogue social pour en faire un levier de performance;
- Valoriser les compétences des agents départementaux;
- Améliorer les conditions de travail des agents et prévenir les risques psychosociaux.



Inventer de nouveaux modes de fonctionnement

DÉVELOPPER UNE GESTION DYNAMIQUE DU PATRIMOINE DÉPARTEMENTAL

- Procéder aux cessions, regroupements, repositionnement des implantations;
- Regrouper des services sur un pôle fonctionnel : Les Pyramides;
- Regrouper les centres d'exploitation de la route dans les points les plus stratégiques;
- Vendre des actifs immobiliers ou mobiliers non nécessaires aux activités du Département.

ÉVALUER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET STRUCTURER UNE STRATÉGIE DE CONTRÔLE DE GESTION

- Créer un service de l'exécution budgétaire et du contrôle de gestion qui aura comme objectif : la fiabilité des comptes, l'optimisation des ressources, la modernisation des circuits;
- Développer les moyens de piloter la mise en oeuvre du projet départemental dans le contexte des engagements initiaux : la maîtrise budgétaire, la capacité à rendre compte des résultats et des conditions de mise en oeuvre de ces derniers.

Développer des mutualisations avec d'autres collectivités départementales ou de la Région comme vecteur de bonne gestion

ÉTUDIER LES RAPROCHEMENTS POSSIBLES AVEC L'INDRE

- Engager un processus de mutualisation forte entre les Départements du Cher et de l'Indre afin d'améliorer l'efficacité des services rendus aux usagers et de générer des économies.

18

PROJETS POUR LE DÉPARTEMENT DU CHER

1

Signer avec toutes les Communautés de Communes les Contrats de Territoires 2017/2020.

7

Systematiser le contrôle spécifique de la fraude au rSa.

13

Animer culturellement le département du Cher au cours des 4 saisons.

2

Maintenir une politique d'investissements annuelle de 50 millions d'euros.

8

Inaugurer les premières résidences seniors, témoins d'une politique d'hébergement modernisée et adaptée aux besoins des nouveaux seniors.

14

Promouvoir une nouvelle politique de la jeunesse en initiant de nouvelles actions en sa faveur (ex. aide aux permis de conduire).

3

Mailler le territoire départemental en équipements structurants et intelligents en proposant aux EPCI et communes une ingénierie territoriale efficace.

9

Faire du département du Cher, le leader du maintien à domicile en recourant systématiquement à l'installation de la domotique pour un maintien à domicile connecté.

15

Soutenir les artistes pour une nouvelle politique culturelle et les sportifs pour une nouvelle politique sportive départementale.

4

Achever la rocade pour faciliter le contournement de Bourges.

10

Assurer un service de santé de proximité en généralisant le couple Maisons de santé pluridisciplinaires/ Cabinets médicaux et en fidélisant les internes sur le territoire.

16

Faire du département du Cher une destination touristique incontournable.

5

Lancer les premières études et les premiers travaux du second échangeur de l'autoroute au nord de Bourges.

11

Humaniser et moderniser nos structures d'accueil pour l'aide à l'enfance.

17

Boucler les travaux de rénovation du Collège Francine LECA à Sancerre.

6

Encourager tous les dispositifs d'insertion par l'emploi en signant des contrats d'engagements réciproques avec les allocataires du rSa pour garantir droits et devoirs.

12

Assurer une couverture en Très haut débit à 70% des foyers du département, et favoriser la montée en haut débit des populations non concernées par le THD.

18

Inventer les collèges de demain en équipant les 24 collèges de moyens numériques pour un enseignement de qualité.

LE DÉPARTEMENT, CHAQUE JOUR À VOS CÔTÉS

Chaque jour, vous bénéficiez des aides et dispositifs mis en place par le Département, vous fréquentez des lieux, infrastructures et services qui n'auraient pu exister sans le Conseil départemental et sans la participation fiscale des habitants du Cher qui sont assujettis à la taxe foncière sur les propriétés bâties.



Laurent part au travail. Il consulte inforoute18.fr et les réseaux sociaux du Conseil départemental pour vérifier, en direct, l'état des routes départementales. Il emprunte la toute nouvelle rocade enfin terminée et aperçoit au loin les travaux du second échangeur de l'autoroute à l'entrée de la ville.

Le Département consacre 24,6 millions d'euros à l'entretien des routes départementales, pour la sécurité de tous, toute l'année.



Laurent dépose Marie à l'arrêt de bus Lignes 18 afin qu'elle se rende au collège. En septembre 2017, le transport scolaire deviendra une compétence de la Région Centre-Val de Loire.

Le Département mobilise 11,4 millions d'euros pour le transport.



Maxime dirige le bureau des élèves de l'École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bourges. Il a un rendez-vous important avec le vice-président du Conseil départemental en charge de l'enseignement supérieur pour obtenir une subvention dans le cadre de l'organisation du Printemps des Grandes Écoles, manifestation musicale d'étudiants venus de toute la France.

La jeunesse est l'avenir d'un territoire. Le Département investit à hauteur de 2,4 millions d'euros pour sa politique jeunesse et notamment pour attirer 5000 étudiants dans le Cher et créer avec les partenaires concernés un campus universitaire attractif.



Stéphanie a rendez-vous chez son médecin traitant pour Louise, dans la Maison de santé pluridisciplinaires à côté de chez elle.

Le Département fait de l'accès aux soins pour tous une priorité en créant des dispositifs incitant les internes en médecine à s'installer dans le Cher, en soutenant la création de Maisons de santé pluridisciplinaire, la création de cabinet médicaux. ...



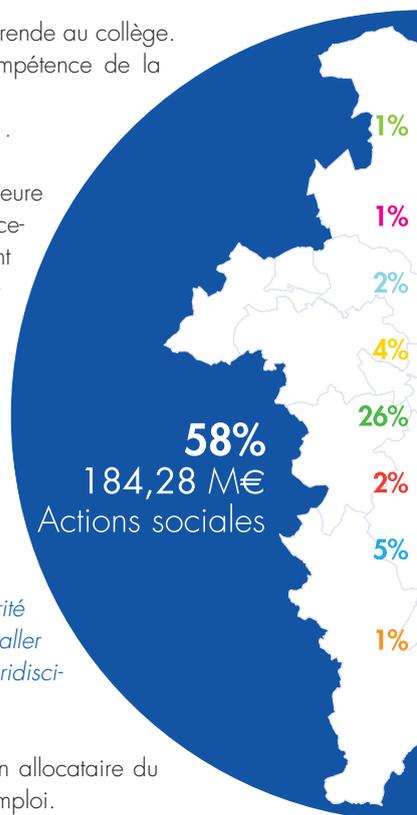
Laurent, agent du Conseil départemental, reçoit en entretien un allocataire du rSa pour l'accompagner dans ses démarches de recherche d'emploi.

Le Département du Cher consacre 62,4 millions d'euros à la politique d'Insertion dont 54,4 millions pour le rSa. Dorénavant l'accent est mis sur le retour à l'emploi des allocataires et le Conseil départemental s'engage à les contrôler via un dispositif anti-fraude.



Maxime profite d'une heure de pause pour prendre un cours de conduite à son auto-école. Le Conseil départemental a décidé de relancer le dispositif de l'aide au permis de conduire. 2017 devrait être première année test pour ce nouveau dispositif. (Second semestre 2017) Pouvoir se déplacer par ses propres moyens en milieu rural est une condition nécessaire pour trouver du travail.

DÉPENSES



Marie mange à la cantine du collège, un repas équilibré préparé à partir de produits locaux grâce à la plateforme agrilocal.

Le Conseil départemental investit 15,3 millions d'euros pour la politique éducative. Il soutient également le monde agricole et les producteurs locaux via notamment la plateforme agrilocal. Cette année encore, le Conseil départemental consacra 734 000 euros aux politiques agricoles bien qu'il en ait perdu la compétence.

Stéphanie rend visite à son grand-père qui bénéficie des dispositifs de maintien à domicile du Département.

Le Conseil départemental prend soin de ses personnes âgées, qu'elles soient à domicile ou en établissement. Sur le volet autonomie, il travaille également au quotidien pour les personnes handicapées via notamment la Maison départementale des personnes handicapées. Cette compétence majeure constitue un budget de 102,2 millions d'euros.

Laurent, dans le cadre de son poste, participe à une séance de sensibilisation aux gestes qui sauvent proposée par le SDIS du Cher. Il espère bien l'an prochain, avec l'accord de Stéphanie, pouvoir être pompier volontaire au sein de la collectivité départementale.

La sécurité incendie fait partie des compétences du Département. En 2017, la contribution du Département du Cher au SDIS est de 13,34 millions d'euros.

Stéphanie, en rentrant de chez son grand-père, fait une halte à la bibliothèque pour y emprunter des livres pour toute la famille. Elle profite des conseils des animateurs de cette structure, membre du réseau départemental des bibliothèques du Cher.

Pour l'épanouissement de tous, le Conseil départemental attribue 5,1 millions d'euros à la culture.

Marie fait des recherches sur Internet pour finaliser son dossier dans le cadre de son stage obligatoire de Troisième.

Le Conseil départemental s'engage pour le très haut débit dans le département en investissant 1,7 M€ pour son déploiement.

Intéressée par le monde de la petite enfance, elle souhaite accompagner une puéricultrice du Conseil départemental pour observer son quotidien (consultations nourrissons, conseils aux parents...).
La politique Enfance/Famille est centrale pour le Conseil départemental qui dédie 19,8 millions d'euros pour les actions de santé, le soutien à la parentalité ou encore les actions de prévention auprès des adolescents.

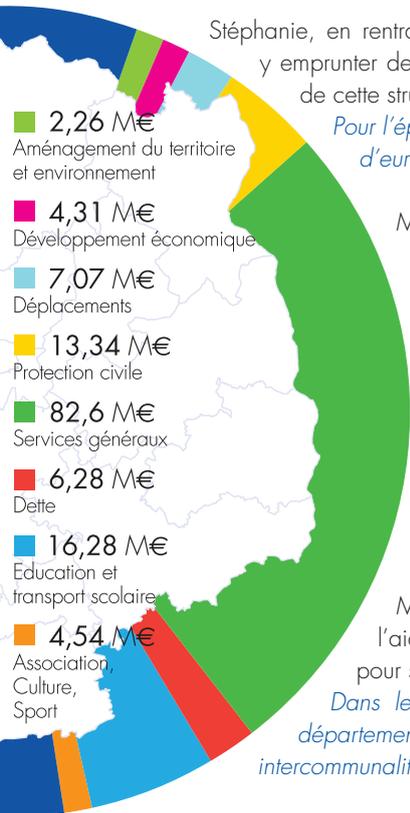
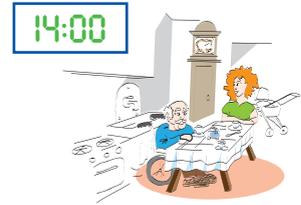
Maxime se rend au nouveau gymnase municipal, qui a bénéficié de l'aide du Conseil départemental dans le cadre de l'aide aux communes, pour son entraînement de tennis.

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, le Conseil départemental investit 7 millions d'euros pour venir en aide aux communes et intercommunalités.

Stéphanie et Laurent vont au match du Bourges basket, équipe soutenue par le Département.
Le Conseil départemental est un partenaire sportif incontournable et consacre 1,5 millions d'euros à la politique sportive.

En rentrant du match, Stéphanie et Laurent évoquent la venue de leurs amis et listent les idées de sorties pour leur faire découvrir le département. Les choix ne sont pas faciles à faire mais en quatre jours, les principaux sites peuvent être visités.

Le tourisme demeure une compétence du Département du Cher qui y consacre chaque année 4,5 millions d'euros.



Les montants correspondent à l'addition des dépenses de fonctionnement et d'investissement. (Données du BP 2017)



VOS ÉLUS

■ LE PRÉSIDENT : **1** Michel AUTISSIER, Canton d'Aubigny-sur-Nère.

■ LES VICE-PRÉSIDENTS : **2** Véronique FENOLL, Canton de Bourges 4, Développement économique, promotion du territoire, dont solidarité internationale. **3** Daniel FOURRÉ, Canton de Châteaumeillant, Aménagement du territoire : routes, bâtiments, infrastructures, technologies de l'information et de la communication, transports. **4** Annie LALLIER, Canton de Saint-Amand-Montrond, Maisons des solidarités, personnes âgées, insertion. **5** Jean-Claude MORIN, Canton de St-Germain-du-Puy, Agriculture, environnement, eau, développement durable, laboratoire. **6** Michelle GUILLOU, Canton de Sancerre, Culture, éducation. **7** Pascal AUPY, Canton de Dun-sur-Auron, Tourisme. **8** Nicole PROGIN, Canton de Chârost, Logement, fonds de solidarité pour le logement, santé.

9 Patrick BARNIER, Canton de Trouy, Enseignement supérieur, formation professionnelle, recherche, innovation. **10** Sophie BERTRAND, Canton de Mehun-sur-Yèvre, Enfance, famille, centre départemental de l'enfance et de la famille. **11** Thierry VALLÉE, Canton de Saint-Doulchard, Sport, jeunesse, vie associative. **12** Jacques FLEURY, Canton de Bourges 4, Personnes handicapées et Personnel départemental. ■ LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX : **13** Anne CASSIER, Canton d'Aubigny-sur-Nère. **14** Philippe CHARRETTE, Canton de Chârost. **15** Marylin BROSSAT, Canton de Châteaumeillant. **16** Marie-Pierre RICHER, Canton de Dun-sur-Auron. **17** Bruno MEUNIER, Canton de Mehun-sur-Yèvre. **18** Emmanuel RIOTTE, Canton de St-Amand-Montrond. **19** Françoise LE DUC, Canton de Saint-Doulchard. **20** Ghislaine de BENGYPUYVALLÉE, Canton de Saint-Germain-du-Puy. **21** Fabrice CHOLLET, Canton de Saint-Martin-d'Auxigny. **22** Béatrice DAMADE, Canton de Saint-Martin-d'Auxigny. **23** Patrick BAGOT, Canton de Sancerre. **24** Corinne CHARLOT, Canton de Trouy. **25** Pascal MÉREAU, Canton d'Avord. **26** Christine CHAPEAU, Canton d'Avord. **27** Yann GALUT, Canton de Bourges 1. **28** Francine GAY, Canton de Bourges 1. **29** Renaud METTRE, Canton de Bourges 2. **30** Irène FÉLIX, Canton de Bourges 2. **31** Jean-Pierre SAULNIER, Canton de Bourges 3. **32** Zéhira BEN AHMED, Canton de Bourges 3. **33** Serge MÉCHIN, Canton de La Guerche-sur-l'Aubois. **34** Bernadette COURIVAUD, Canton de La Guerche-sur-l'Aubois. **35** Mounire LYAME, Canton de Vierzon 1. **36** Karine CHÊNE, Canton de Vierzon 1. **37** Jean-Pierre CHARLES, Canton de Vierzon 2. **38** Delphine PIÉTU, Canton de Vierzon 2.

